



L'Amarrage

Journal communautaire
de Rivière-au-Tonnerre/Sheldrake
Mars 2025



Rose-Aimée Lebrun et Raymond Cody - Sarah-Anne Blaney - Marielle Cody, Louissette Leblanc, Jean-Yves Duguay Et Jeannot Boudreau



Lucien Perreault



Willie Lebrun
père de
Annie-Jeanne



Ernest Henley

Claudia Bond

Elmire Bond (qui a
fêté son 100^e
anniversaire) en
février et
Marie-Aimée Vibert

La relâche



à cheval 2025

Journées équestres

De 9h à 16h

De 6 à 17 ans

125 \$/Jour

Horaire :

Am : Soins aux chevaux
Cours d'équitation

*** Apporte ton lunch froid

Pm : Jeux équestres

Réservez dès maintenant
à Nathalie Gauthier
Via fb ou 418-965-3285

MARDI
4 mars 2025

Débutants / Intermédiaires
Initiation + Fers P'tit Trot

MERCREDI
5 mars 2025

Débutants / Intermédiaires
Initiation + Fers P'tit Trot

JEUDI
6 mars 2025

Avancés
Cavalliers 1 à 4



Le conseil de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge ». RÉSOLUTION 38-03-25

Notre mission

Agir en promotion et prévention en santé mentale

Avec l'aide des organismes membres, le Mouvement SMQ souhaite sensibiliser la population

au fait que la santé mentale est non seulement quelque chose de positif, mais qu'il est possible d'en prendre soin et de la renforcer en créant des contextes qui lui sont favorables. Trouver sa zone de recharge, un incontournable!

jeudi 13 mars

9 h 00 - 12 h 00

50 Rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal, QC H2X 3V4, Canada

Cette année encore, le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres soulignent la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive, le 13 mars 2025.

À cette occasion, nous vous invitons au lancement de notre nouvelle campagne annuelle de promotion de la santé mentale : « Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge » animée par notre porte-parole Debbie Lynch-White.

Dans notre société où la croissance, la performance et le développement technologique sont synonymes de progrès, de succès et de bonheur, cette quête sans fin de croissance a un prix énorme tant sur la santé des individus que sur celle de la planète. Dans une société où tout va vite partout, se ressourcer, c'est vital !

Ce jeudi 13 mars, retrouvez-nous en présence ou en ligne pour une matinée sur l'astuce « Se ressourcer ». Au programme : découvrez tous les outils de la Campagne pour les jeunes, les adultes, les ainé-es et les milieux de travail à travers des présentations dynamiques et conférences.

Inscription obligatoire

En PRÉSENCE: Rejoignez-nous à Montréal à la Maison du Développement Durable (50 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, QC, H2X 3V4, Canada). Inscriptions ouvertes jusqu'au 6 mars 2025.

En LIGNE : Connectez-vous pour toute la matinée ou bien rejoignez-nous uniquement pour les thématiques qui vous interpellent particulièrement. Le lien sera disponible et vous sera envoyé par courriel 48h avant. Surveillez vos courriels!

Cécile Cody 1931-2025

Maman, toi qui avais tellement hâte de me voir arriver avec le journal l'Amarrage surtout pour y voir les photos anciennes et essayer de les reconnaître.

Je te dédie celui-ci. Ta vie, ta famille.

Du fond du cœur, ma famille et moi, vous remercions pour vos marques de sympathies





AVIS PUBLIC

La Municipalité de Rivière au Tonnerre est à la recherche d'un :

CHARGÉ DE PROJET-MADA CONCOURS NO : 39-03-25

Poste temporaire de nature contractuelle

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale, le ou la titulaire de ce poste aura pour mandat la réalisation du processus de consultation, de recherche et de rédaction du plan d'action du projet MADA en collaboration avec le comité de pilotage de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre.

Fonctions et responsabilités

Entre autres, et de façon non limitative, le ou la titulaire de ce poste doit :

- Recenser les initiatives, les actions et les potentiels du milieu et de la région ;
- Réaliser le diagnostic du milieu en établissant les besoins des aînés ;
- Effectuer le processus de consultation par des sondages et constituer des groupes de discussion en vue de collecter l'information ;
- Réaliser l'élaboration de la Politique des aînés et la rédaction du plan d'action MADA
- Collaborer avec le comité de pilotage MADA durant tout le processus et travailler en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux;
- Effectuer la production, la révision et la mise à jour de documents d'information servant à l'élaboration du plan d'action MADA ;
- Rédiger les comptes rendus et la correspondance qui découlent des réunions, rencontres ou comités; faire le suivi des décisions prises en réunion et, dans certains cas, y donner suite selon les directives reçues; assurer la distribution des documents (copies, extraits, correspondances) aux personnes concernées.
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Faire preuve d'autonomie et d'initiative;
- Posséder de fortes habiletés en organisation, mobilisation et concertation;
- Posséder d'excellentes habiletés pour la communication orale et écrite en français et d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles.
- Démontrer des aptitudes pour le travail d'équipe, bonne habileté en gestion de projet, gestion des médias sociaux et autres ;
- Maîtriser de la Suite Microsoft Office.
- La connaissance du milieu municipal et des processus consultatifs est un atout ;

CONDITION D'EMPLOI

Conditions de travail

- Poste temporaire de nature contractuelle pour la réalisation du projet MADA;
- Horaire variable, en tenant compte des besoins de l'emploi,
- Contrat de 12 000\$
- Être disponible pour une entrée en fonction en mai 2025.

ADRESSE OÙ POSTULER

Nous recevons les candidatures jusqu'au 24 avril 2025

DIRECTION GÉNÉRALE

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre

473, Jacques-Cartier, Rivière-au-Tonnerre (Québec), G0G 2L0

Courriel : dg@riviere-au-tonnerre.ca

Télécopieur : 418-465-2956

La Municipalité de Rivière-au-Tonnerre souscrit à l'égalité à l'emploi.
Nous remercions tous les postulants; toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

JOUONS UN PEU !

Deux moustiques sont en train de discuter :

- Tu sais, explique le premier, en vrai, les hommes nous aiment bien.
- Ah, je pensais plutôt le contraire, dit l'autre.
- Si, si, je te jure. Hier soir, il y en a un qui a passé toute la nuit à m'applaudir !

Une dame se promène dans un parc en compagnie de ses deux grands chiens.

En chemin elle rencontre un gamin ébahi devant la beauté de ses animaux.

- Tu veux caresser mes deux saint-bernards ? demande la dame au gamin.

- Oh, oui madame, j'aimerais bien, mais je ne m'appelle pas Bernard !

Je voudrais être dans le cœur d'un méchant, comme ça, je le rendrais gentil.

Eulalie, 10 ans

Pour le meilleur et pour le rire, jusqu'à ce que l'amour nous répare

		9		2			
						1	5
			3		1	8	
						3	
	4				7		1 8
8				4			9
1					7 4	5	
		4		9		7	3

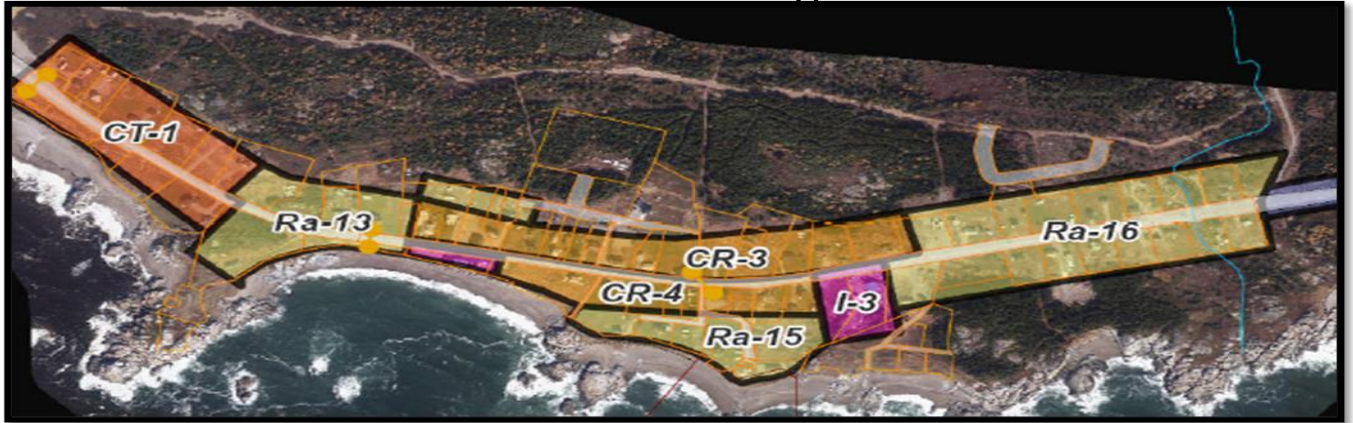
Jeu des 7 erreurs

Entoure les différences sur le deuxième dessin puis colorie le premier dessin



Le SAVIEZ-VOUS?

Votre zonage



SHELDRAKE

USAGES PRINCIPAUX ET COMPLÉMENTAIRES AUTORISÉS PAR ZONE

6.2 ZONE RÉSIDENTIELLE **Ra**

Les usages permis dans la zone résidentielle Ra sont :

- Les habitations unifamiliales isolées;
- Les habitations bi familiales isolées;
- Les maisons mobiles ;
- Les services professionnels, personnels et artisanaux (art. 5.2-C.1a, b et c) comme usage secondaire à une habitation;
- Le groupe public et institutionnel (art.5.3);
- Les gîtes touristiques (bed and breakfast)



RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Les droits de douanes américains sur les produits canadiens sont entrés en vigueur



WASHINGTON — Les Canadiens se réveillent mardi 4 mars dans une réalité nouvelle et incertaine, alors que les tarifs douaniers imposés par les États-Unis à l'échelle de l'économie sont entrés en vigueur, déclenchant une guerre commerciale continentale.

Le décret présidentiel frappant le Canada et le Mexique de droits de douane généraux de 25 %, avec une taxe inférieure de 10 % sur l'énergie canadienne, est entré en vigueur à 00 h 01 HE.

«Des droits de douane de 25 % sur le Canada et de 25 % sur le Mexique, et ça va commencer», a déclaré M. Trump lundi à la Maison-Blanche, déclenchant une réaction immédiate de Wall Street.

Dans une déclaration transmise lundi soir, le premier ministre Justin Trudeau a indiqué que les droits de douane du président américain étaient «injustifiés» et que le Canada riposterait par des contre-tarifs et d'autres mesures.

[Expand article logo](#) [Continuer la lecture](#)

La réponse du Canada consiste à commencer par imposer une surtaxe sur 30 milliards \$ de biens immédiatement et des tarifs sur les 125 milliards \$ de produits américains restants 21 jours plus tard.

«Nos droits de douane resteront en place jusqu'au retrait de la mesure commerciale des États-Unis. Cependant, dans l'éventualité où les droits de douane des États-Unis restaient en place, nous discutons activement avec les provinces et les territoires pour instaurer plusieurs mesures non tarifaires», a souligné M. Trudeau.

«Le Canada exhorte l'administration américaine à revenir sur sa décision d'imposer ces droits de douane, mais demeure fermement résolu à défendre son économie, ses emplois et ses travailleurs, en toute équité», a-t-il ajouté.

Justin Trudeau doit tenir une conférence de presse mardi matin avec le ministre des Finances, Dominic LeBlanc, la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, et le ministre de la Sécurité publique, David McGuinty.

L'indice S&P 500 a chuté de 2 % dans les échanges de lundi après-midi. Le Dow Jones des valeurs industrielles a chuté de 1,5 % et l'indice composé du Nasdaq a chuté de 2,6 %. Une réponse forte

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a averti les Américains que le Canada aurait une réponse forte et a suggéré qu'il pourrait arrêter le mouvement de minéraux et d'énergie critiques vers les États-Unis. Il a affirmé que Donald Trump doit se rétracter pour le bien des Américains et des Canadiens.

M. Ford a soutenu que le président américain ne laisse pas le choix au Canada. «Quand une personne attaque notre pays sans provocation, alors nous allons réagir», a-t-il tranché.

Les responsables et les premiers ministres canadiens ont mené une campagne diplomatique d'un mois à Washington après que Donald Trump a signé le décret exécutif, qui liait les droits de douane au flux illégal de personnes et de drogues à la frontière.

L'équipe de Donald Trump a soutenu le plan de sécurité frontalière du Canada, mais rien n'indique que quoi que ce soit aurait pu dissuader le président d'imposer des droits de douane.

Les données des douanes et de la police frontalière américaines montrent que le nombre de personnes et de drogues qui entrent illégalement aux États-Unis en provenance du Canada est minuscule par rapport au volume qui traverse la frontière au sud des États-Unis. Elles font état de seulement 13,6 grammes de fentanyl saisis par le personnel de la police frontalière du nord en janvier.

Donald Trump avait précédemment souligné que le délai donnerait le temps de conclure un accord «économique».

Une épée de Damoclès

Les droits de douane ont été «utilisés comme une épée suspendue au-dessus de nos têtes», a soutenu Dan Kelly, président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). La menace a eu des répercussions sur la confiance des investisseurs, selon lui.

Les syndicats et les groupes industriels canadiens et américains ont condamné les droits de douane. L'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale, qui représente environ 600 000 travailleurs au Canada et aux États-Unis, a exhorté M. Trump à «reconsidérer immédiatement ces droits de douane et à poursuivre des politiques commerciales qui renforcent, plutôt qu'affaiblir, les relations économiques» entre les deux pays.

— Avec des informations de Lauren Krugel à Calgary et de l'Associated Press
Kelly Geraldine Malone, La Presse Canadienne

Pour la suite de l'article suivez ce lien

<https://www.msn.com/fr-ca/actualites/quebec-canada/les-droits-de-douanes-am%C3%A9ricains-sur-les-produits-canadiens-sont-entr%C3%A9s-en-vigueur/ar-AA1Ac5R2?ocid=msedgdp&pc=U531&cvid=6aa322420cd5416cbf03877cc7d6a411&ei=4>



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à 22 056 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 136 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 40 800 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 52 848 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

- **par téléphone** : au 1-800-277-9915 (Sécurité de la vieillesse) ou au 1-877-631-2657 (Centre d'appui).
- **en personne** : bureaux.service.canada.ca/fr



Pour des informations sur les activités de services mobiles à proximité, **visitez la page** : canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautés

Page d'histoire

1925

15 mars 1925 : le juge Louis Coderre remet son rapport d'enquête sur la police de Montréal, qu'il condamne sans appel. Selon lui, le système policier de la ville est « sans initiative, sans intelligence, routinier et arriéré de 50 ans ». De plus, la ville de Montréal, toujours selon lui, profite ouvertement « du régime de tolérance de la prostitution et de la vente de narcotique »



28 février 1925 : un tremblement de terre évalué à 6,7 sur l'échelle Richter fait des dégâts considérables au Québec. La photo illustre les dommages à une maison de Shawinigan appartenant à Joseph-Auguste Frigon.

Le séisme de 1925 dans Charlevoix-Kamouraska, d'une magnitude de 6,2 sur l'échelle de Richter, a touché le Nord-Est de l'Amérique du Nord le 28 février 1925. Il est l'un des séismes les plus forts enregistrés au Canada au cours du XXe siècle¹, ayant atteint une intensité de VIII (sévère) sur l'échelle de Mercalli. Son épicentre se trouve dans la zone sismique de Charlevoix-Kamouraska, le long du fleuve Saint-Laurent, près de l'île aux Lièvres.

Le tremblement de terre a été ressenti dans des villes telles Québec, Shawinigan et Montréal, ainsi que dans des régions aussi éloignées que la Virginie et le long de la rivière Mississippi². L'intensité a atteint une intensité maximale de VI (fort) aux États-Unis³.

Dégâts

Le séisme a causé des dégâts dans trois zones.

La première et la plus touchée s'étend sur deux bandes étroites d'une quarantaine de kilomètres le long du Saint-Laurent situées près de l'épicentre⁴. On y relève divers niveaux de dommages dans les villages de Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Les Éboulements, Pointe-au-Pic, La Malbaie et Tadoussac, ainsi que dans des villages proches tels Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle, Saint-Philippe, Saint-Denis et Saint-Pascal⁴. Les deux autres zones sont celles de la ville de Québec et de Trois-Rivières / Shawinigan⁴.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs souhaite informer la population quant à la présence de renards arctiques sur la Côte-Nord à l'extérieur de son aire de répartition habituelle.



Présence de renards arctiques sur la Côte-Nord : rappel du risque de rage et de cohabitation

Le renard arctique est naturellement présent dans la région du Nord-du-Québec et sur la Basse-Côte-Nord, à proximité du Labrador ainsi qu'à l'est de Natashquan. Lors des années de forte abondance, comme c'est le cas cette année, il est possible d'en observer plus au sud, à l'extérieur de l'aire de répartition habituelle.

Dans le Nord québécois, l'abondance du renard arctique varie selon des cycles de trois à cinq ans, en lien avec les populations de petits mammifères, essentiellement les lemmings, sa principale proie. Lorsque l'abondance des lemmings atteint son sommet, les renards arctiques ont un grand nombre de jeunes au printemps. La survie de ces jeunes renards est élevée, ce qui se traduit par une forte population de renards l'hiver suivant. L'espèce, attirée par les sources de nourriture accessibles et abondantes, peut alors être observée plus souvent et en plus grand nombre près des villages et des infrastructures humaines en milieu nordique.

Exceptionnellement, il arrive que des renards arctiques soient observés à l'extérieur de l'aire de répartition de l'espèce. La recherche de nourriture peut les pousser à parcourir plusieurs centaines de kilomètres. Dans la région de la Côte-Nord, des observations ont d'ailleurs été rapportées entre Natashquan et Sept-Îles au cours des dernières semaines.

L'ouverture de la pêche
au crabe des neiges de la
zone 16
est prévue pour
Le dimanche 23 mars
2025

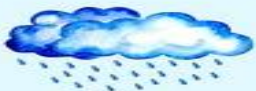


Journée internationale des femmes 2025
La force de chaque histoire

8 mars

Canada

Les petits bonheurs de la vie



Le bruit de la
pluie qui tombe



Observer le
coucher de soleil



Les draps de lit
fraîchement lavés



Les balades
dans la nature



Avoir quelqu'un
qui t'aime



Rigoler à en avoir
mal au ventre



Avoir un toit
et se chauffer



T'être levé
ce matin



Manger un
plat fait maison

@naturobyfanny

La Maison du Tonnerre

Popote roulante

MARS



Mardi le 4; Soupe minestrone, boulette italienne, tarte aux pommes

Mercredi le 5; Soupe poulet et nouilles, dauphinoise à la viande, gâteau crunchie

Jeudi le 6; Salade du chef, côtelette de porc, brownie

Mardi le 11; Crème de tomates, linguines aux fruits de mer, mousse fromage et graines rouges

Mercredi le 12; Soupe aux légumes, pilons de poulet, crème anglaise aux fruits

Jeudi le 13; Soupe aux pois, jambon, gâteau au chocolat

Mardi le 18; Salade grec, ragoût de bœuf, croustade aux fruits

Mercredi le 19; Crème de légumes, pain farci, Grand-père au sirop

Jeudi le 20; Salade, pâté chalet, gâteau à la mélasse

Mardi le 25; Salade de pâtes, steak hach, jello et biscuits

Mercredi le 26; Soupe aux lentilles, sauté de légumes au porc, tartelette








Jeudi le 27; Crème de brocoli, cigare aux choux, Gâteau à la vanille

Les repas au coût de 7\$ sont offerts aux personnes de 65 ans et plus. À celles en perte d'autonomie, aux malades ou aux personnes dans le besoin.

Les menus peuvent changer sans préavis.

Pour commander; 418-465-2922 Richère, Isabelle, Anna et Véronique **Bon appétit!**

MARS 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La		re	lâ	ch	e	1
2	3  Municipalité	4	5	6 	7	8 <i>Journée internationale de la femme</i> 
9	10	11 	12	13	14	15
16	17	18	19  Réunion MRC	20 	21	22
23	24	25 	26	27	28	29
30	31					